

Entretien avec Thierry Burlot  
et Jean-Claude Pierre

# Le bien commun d'un territoire : au cœur du Goëlo

Les modèles économiques, dans leurs tendances à l'abstraction et au détachement des agents, ne peuvent guère intégrer la composante territoriale de la création de valeur. Toute la pression libérale productiviste a consisté précisément à ignorer voire à défaire les liens territoriaux. Dans le Goëlo, on peut voir le mouvement inverse pour contrer la marginalisation, à travers des opérations de micro-économie mais aussi de création de lieux publics et de biens communs visibles par tous.

**Cosmopolitiques :** Le développement des pays a déjà une longue histoire en Bretagne. Dans les années 60-70, ce fut l'époque des comités de développement ou celle des sociétés d'économie mixte comme la SEMAENF dans le Nord Finistère. C'était l'époque moderniste par excellence, où l'on prônait l'attraction des entreprises et les décentralisations volontaristes conduites par l'État. Par contraste, certains, comme Paul Houée dans le Méné, avaient préconisé une logique plus endogène. L'expérience que vous avez mise sur pied dans le « cœur du Goëlo » s'inscrit-elle dans une de ces traditions ou invente-t-elle un « troisième type » pourrait-on dire ?  
Thierry Burlot : Au départ, avant de rencontrer Paul Houée, j'avais une vision assez catastrophique de l'expérience du Méné vingt ans après. Comment ont-ils pu être précurseurs d'une démarche endogène alors qu'ils sont les

derniers à s'organiser en communauté de communes? Ils ont certainement été une référence en terme de développement local mais notre point de départ, ici, dans le Goëlo, est beaucoup plus simple, c'est une situation de dégradation du territoire, de la qualité de l'eau. C'est une perte de valeur patrimoniale importante. Les Bretons sont très inquiets parce que le patrimoine, l'environnement est une valeur sûre. Je suis président de la communauté de communes. Elle a deux compétences obligatoires: l'aménagement de l'espace et le développement économique. Et dans un territoire rural et agricole comme le nôtre, si on parle de développement économique, on doit parler d'aménagement de l'agriculture sinon cela ne veut rien dire. Or, la cogestion, depuis trente ans, empêche les élus locaux de parler d'agriculture, sauf pour apporter des subventions (et encore avec le moins de conditions possibles!). Les problèmes n'ont jamais été aussi mal gérés que lorsqu'ils sont sectorisés, et non globalisés. La communauté de communes a pris la compétence « eau potable », non pour avoir un budget supplémentaire à gérer, mais pour donner de la cohérence au tout. Nous dépendons directement de la qualité de l'eau qu'on produit sur notre bassin versant, le Leff. De la manière dont il va être géré au niveau environnemental, au niveau agricole, va dépendre la qualité de l'eau. Désormais, ce n'est plus la « faute aux autres »! Notre objectif est de faire comprendre aux gens que la qualité de l'eau au robinet dépend directement de l'aménagement de l'espace et du développement économique qu'ils vont générer sur leur territoire. Voilà une première chose importante pour responsabiliser.

Chronique d'une catastrophe annoncée : la fin du modèle agricole breton  
Durant ces vingt dernières années, on a dit que toutes les questions environnementales étaient compliquées et on a compliqué au possible: Bretagne eau pure numéro 1, Bretagne eau pure numéro 2, PMPOA! Pourquoi, aujourd'hui, les programmes environnementaux au niveau régional ont-ils tous échoués? Parce qu'on prend le problème de la qualité de l'eau par une entrée environnementale. Or, c'est bien l'économie qui va faire la qualité de l'eau. Et la crise du poulet actuelle chez Doux ou Bourgoïn va faire plus en un an avec les fermetures d'élevage que tous les programmes Bretagne Eau Pure depuis vingt ans, c'est dur à reconnaître mais c'est la réalité.

■ Zone en excédent d'azote d'origine organique, zone saturée en déjections animales (lisiers, fientes) riches en ammoniacque qui se transforme en nitrate. Dans un département comme les Côtes d'Armor comptant cinquante-deux cantons, les trois quarts sont en ZES (Zone d'excédent structurel!). À ce niveau, les bandes enherbées ne servent à rien, il faut d'abord sortir de la

La Communauté de communes de Lanvollon-Plouha, au cœur du Goëlo.

### Un territoire rural et maritime aux activités diverses

Située au cœur du Goëlo, structurée sur le plan hydrographique par les bassins versants du Leff et de l'Ic, la Communauté s'étend sur un vaste plateau agricole traversé par de nombreux cours d'eau et jouit d'une façade maritime remarquable.

La richesse naturelle intrinsèque de ce territoire contribue à la diversité et à la stabilité des activités humaines qui s'y déroulent. L'essentiel des ressources provient, en effet, de l'exploitation du « vivant ». Les imbrications entre agriculture, tourisme et activités côtières y sont étroitement liées. L'eau, « des sources à la mer », apparaît comme un élément fondamental de son environnement et un facteur clé de son économie.

### Une collectivité innovante en matière de coopération intercommunale

Composée de quinze communes essentiellement rurales, la Communauté comptait, au dernier recensement, une population de 14 170 habitants répartie sur 181 kilomètres carrés.

Cette Communauté représente l'aboutissement de douze années de construction progressive de l'intercommunalité.

### Une coopération qui se manifeste par des compétences étendues et une fiscalité propre

Outre les deux compétences obligatoires: le développement économique et l'aménagement de l'espace, elle s'est dotée de plusieurs compétences complémentaires:

- environnement et cadre de vie à travers la gestion de l'eau, la collecte, le recyclage et le traitement des ordures ménagères en régie communautaire,
- habitat social, politique du logement (programme « habitat rural »);
- vie sociale avec des missions concernant l'enfance-jeunesse (relais assistantes maternelles) et la gestion de chantiers d'insertion;
- tourisme, sports et culture à travers la réalisation d'équipements culturels intercommunaux, le soutien aux opérations d'aménagement des sentiers de randonnée, la promotion touristique et les aides à l'animation en faveur des associations.

La création de la Communauté a été stimulée par la nécessité de partager et de préserver un patrimoine naturel et historique commun, l'objectif étant de mieux entretenir les espaces naturels (restauration des berges et entretien des cours d'eau, préservation et entretien du bocage...) afin de maintenir et d'améliorer un équilibre écologique menacé par l'intensification de l'agriculture. C'est pourquoi, aujourd'hui,

l'entretien et la sauvegarde de l'environnement occupent une grande place parmi ses compétences.

La Communauté s'est dotée d'une fiscalité locale propre en janvier 2000 avec l'instauration d'une Taxe Professionnelle Unique (TPU). Elle vote donc ses propres taux de fiscalité et en perçoit les produits correspondants. Au fil des ans, l'augmentation constante du nombre de compétences transférées des communes vers la Communauté, a été récompensée par l'augmentation de la dotation financière de l'Etat qui contribue à la croissance du montant global des recettes de la Communauté (le budget est passé de 3,74 millions d'Euros en 1999 à 8,19 millions d'euros en 2001, sans augmentation de la pression fiscale) et à l'extension de son pouvoir d'intervention.

Actuellement, la Communauté compte 25 salariés dans ses différents services sans compter le chantier d'insertion en régie qui mobilise 22 salariés en Contrat Emploi Solidarité (CES) issus du dispositif RMI.

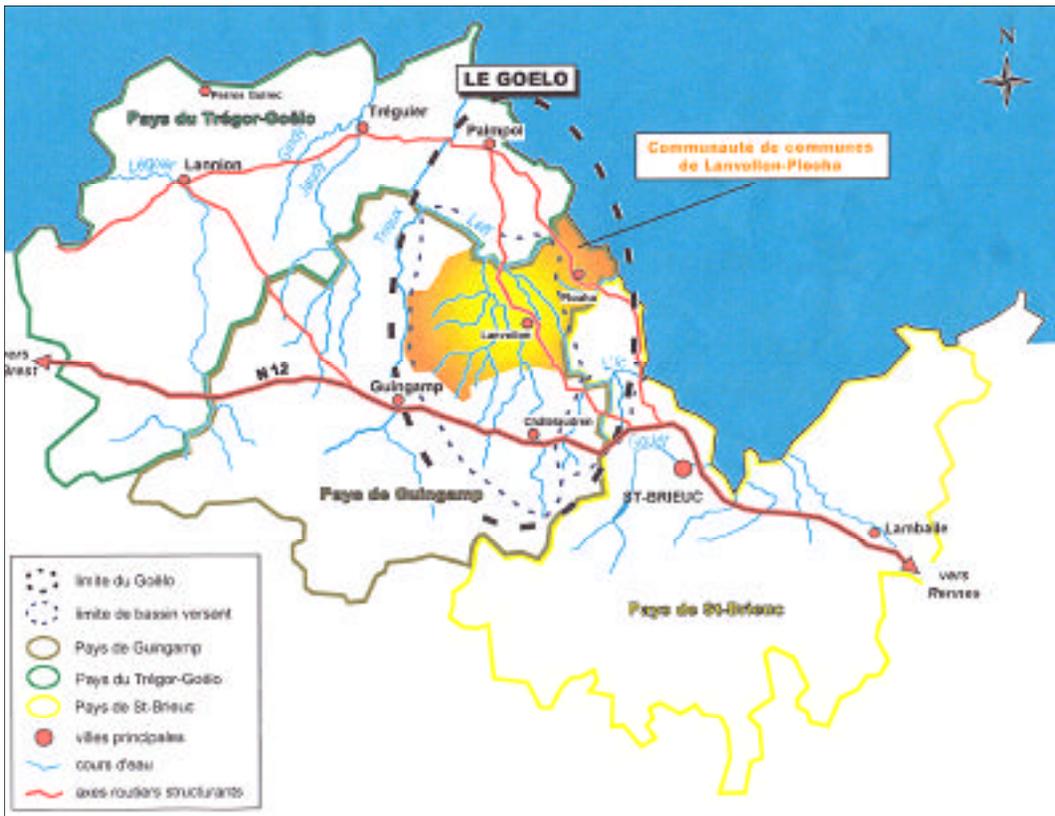
Les grandes décisions dans les domaines de compétence de la Communauté sont votées en conseil communautaire. Ce dernier rassemble 43 délégués communautaires, comprenant des élus issus des conseils municipaux de chaque commune, sous la présidence actuelle de Monsieur Thierry Burlot.

ZES. Pour cela, il faut réduire la production, qui est allée trop loin. Le traitement ne va rien régler. Dans certaines grosses unités, ils seront bien obligés de le faire sinon tout s'écroule du jour au lendemain. Mais il faut une réduction vers de plus petits élevages, des élevages de dimension humaine. La collectivité n'a pas à payer le traitement des grosses unités. Il ne faut plus accepter les installations sur ces modèles-là. Les groupes agro-alimentaires ont des stratégies, c'était la Bretagne mais aujourd'hui que les coûts ne permettent plus de marge suffisante, c'est « courage, fuyons vers le Brésil ou ailleurs ». Laissons aux politiques le soin de gérer les conséquences ! Mais cette expérience doit nous faire comprendre qu'on peut délocaliser les poulets Doux, alors qu'on ne peut pas délocaliser les poulets de Loué dont la production est liée au territoire.

Il va bien falloir gérer la crise et la sortie de crise, mais on sait aujourd'hui que le modèle est terminé pour la Bretagne. Aujourd'hui, ce sont les poulets qui s'écroulent parce que c'est la production la plus fragile, en termes d'exportation. Mais ce poulet breton, ce fameux « poulet export », on en produit depuis trente ans, mais personne n'en mange en Bretagne ! Dans ma commune, un agriculteur qui en fait depuis trente ans m'a avoué n'avoir jamais mangé de ses poulets ! Un autre agriculteur m'a avoué que finalement la nouvelle charte sur le porc, c'était bien parce qu'on empêchait de piquer les cochons aux antibiotiques quinze jours avant la mort du cochon ! Le poste le plus important dans la fabrication du poulet n'est pas l'aliment mais les produits phytosanitaires. Il faut que la Bretagne retrouve des valeurs de terroir, de labellisation, de qualité de produits. Aujourd'hui l'agriculture bretonne est sous perfusion des aides de la PAC. Sans les primes européennes l'agriculture bretonne s'effondre. L'agriculture bretonne est complètement subventionnée malgré tous les coûts induits.

Jean Claude Pierre : Les articles 19 et 21 des règlements communautaires prévoyaient des mesures agri environnementales qui ont été complètement boudées en France au motif que c'était à peine bon pour les parcs naturels ou les zones de montagne. Nos voisins étrangers, eux, ont expérimenté ces méthodes agri environnementales à très grande échelle, l'Angleterre, l'Allemagne etc. Mais le modèle dominant français ne voulait pas de ces méthodes et nous avons perdu le bénéfice de ces crédits européens. Il ne s'agit pas de revenir à une agriculture archaïque. Certaines agricultures organiques impliquent beaucoup de matière grise, de la recherche. On n'a rien fait sur ce plan et on a pris du retard.

Thierry Burlot : La crise de la vache folle devait mettre tout le monde à terre mais on s'en est remis très facilement, même si sur le coup, ça fait mal. Ça nous a obligé à un changement radical : aujourd'hui ceux qui font du bovin,



### Un projet structurant : la Maison du Développement et des Services Publics<sup>1</sup>

Initié en 1996, le projet de construction d'une Maison communautaire du développement et des services publics s'est concrétisé en juin 2000 par le démarrage de travaux importants sur le site de l'ancien Moulin de Blanchardeau près de Lanvollon.

Le rachat de ce moulin, situé dans un site naturel remarquable au fond de la vallée du Leff, a permis de redonner vie à un patrimoine architectural exceptionnel et à un site chargé d'histoire, tout en marquant symboliquement l'attachement de la Communauté

à sa ressource en eau. Le nouveau bâtiment s'appuie sur l'ancien avec vue sur la vallée du Leff.

Cette réalisation est le fruit d'un choix politique fort visant à bien séparer le lieu de vie de la politique communautaire de celui des municipalités des communes environnantes. La situation centrale et la neutralité géographique de l'endroit en font un carrefour naturel sur la Communauté et conforte l'intercommunalité.

L'investissement est important pour la Communauté puisqu'il représente un budget de 1,63 millions de euros dont 70 % sont financés par l'Europe (FEDER), l'Etat, la

Région et le Département. Ce centre multifonctions rassemble :

- une maison des services publics regroupant les services de la Communauté et un guichet unique avec des permanences pour les services liés à l'emploi, au logement ;
- un centre culturel destiné à l'enseignement artistique, aux spectacles et expositions dont un auditorium de 100 places,
- une maison de l'environnement et des associations.

**1** Publié par Nature et Culture, « Le Goëlo, terre d'avenir ». Ce document peut être commandé : 2 rue Clairambault, 56100 Lorient. Remerciements pour l'autorisation de reproduction.

même en Bretagne, font du bovin de qualité. Ce n'est plus le bovin viande qu'on avait il y a quelques années avec les veaux en batterie etc. S'il y a une production qui a su prendre un virage, c'est bien celle-là. L'agriculture traditionnelle productiviste va tomber mais il faut gérer 350 emplois qui vont être supprimés à l'abattoir de Merdrignac sur une commune qui fait 800 habitants. Ca va être douloureux mais c'est inévitable. Quand on discute avec des paysans ailleurs en France ou des membres du syndicat majoritaire, ils nous disent : « De toute façon, vous en Bretagne vous êtes excessifs, vous êtes allés trop loin sans vous soucier des conséquences de vos productions sur votre environnement et sur l'économie des autres besoins de production ». L'orientation actuelle de l'agriculture bretonne n'est pas partagée par les autres agriculteurs en France.

Cosmopolitiques : Nous allons donc vers une crise de l'agriculture productiviste aussi importante en Bretagne<sup>2</sup> que celle de la sidérurgie lorraine mais vous nous dites que ce n'est pas tant la crise environnementale qui la suscite que les marchés mondiaux. Et le pouvoir politique semble avoir du mal à s'affirmer dans cette action à caractère économique.

Thierry Burlot : La profession a toujours fait ce qu'elle voulait. Aujourd'hui elle est complètement désemparée. Dans les campagnes, l'ambiance est épouvantable. Les gens ne s'entre-tuent pas mais presque, pour survivre, pour s'étendre, pour les terres d'épandages. On a mis en place un comité local d'installation, un comité paritaire élus/agriculteurs, pour gérer tous les problèmes de mutation, d'installation, mais c'est la guerre !

Jean-Claude Pierre : C'est pire que la pollution de l'eau, de l'air, des sols, c'est une pollution des esprits. Ce sont des tensions sociales, tout ce qui constitue le ciment d'une cité qui est en jeu. Il n'y a plus vraiment que la loi du marché, il n'y a plus de solidarité, c'est en train de voler en éclat sous la pression de l'argent. Ils sont dans des stratégies de fuite en avant ! Et sur ce territoire, on n'a jamais produit autant de lait, autant de porc, autant de viande, de chou-fleur, d'artichaut... Mais parallèlement à l'augmentation des capacités de production, il y a un effondrement des acteurs. En trente ans, à l'échelle d'une génération, le nombre d'exploitations a diminué de 70 %. Et la courbe s'est accélérée au cours des dix dernières années puisque le rythme des disparitions a atteint 50 % en quinze ans. Sur chaque commune, pour quatre départs on peut au mieux, dans le contexte actuel et selon les tendances actuelles, installer un agriculteur.

Thierry Burlot : Sur la commune, il y a une trentaine d'exploitations agricoles. Il y en avait soixante-dix, il y a 20 ans. Aujourd'hui, la profession agricole n'est plus majoritaire, elle est même

<sup>2</sup> Et annoncée d'ailleurs par le récent rapport de la Cour des Comptes sur l'eau en Bretagne.

extrêmement minoritaire. La population rurale s'est complètement urbanisée, avec des deman-

des sociales et environnementales importantes. Le débat entre agriculteurs et populations rurales s'est vraiment dégradé. Les conseillers municipaux agriculteurs aujourd'hui sont extrêmement rares.

Il y a 15 ans, le directeur de la COOPERL pouvait se permettre d'écrire, «Je vous informe Messieurs les Maires, que si vous donnez des avis défavorables à des installations ou à des régularisations, je n'embaucherai pas de gens de votre commune à l'abattoir.» ! Cet odieux chantage à l'emploi avait été dénoncé par un seul élu départemental mais aujourd'hui, ça ferait scandale.

Cosmopolitiques : On avance souvent que les filières agro-industrielles ont peut-être dépeuplé les campagnes mais qu'elles ont généré des emplois dans les abattoirs, les producteurs d'engrais, etc. : l'emploi, l'emploi, doit-on vous dire !

Thierry Burlot : Mais dans le Finistère, rien de tout cela n'a été créé ! Nous sommes dans le modèle, tout en étant à côté du modèle, parce que nous faisons du porc, de la volaille, des céréales, de l'herbe, du lait, sans avoir été spécialisés, ce qui est une chance. Nous avons longtemps souffert de la non valorisation de nos produits directs. Nous n'avons pas d'outil de transformation parce que nous étions soit trop petits, soit trop grands. Mais ce n'est pas une grosse perte : avez vous déjà visité des abattoirs de volailles ? Pour rien au monde je ne voudrais que mes gamins travaillent là-dedans ! Pour rien au monde. C'est ça, le développement de l'agro alimentaire en Bretagne ? Il faudrait faire le bilan social aussi. Payés au SMIC, tellement fatigués, usés, travaillant dans le froid, dans des conditions épouvantables, avec des maladies aux mains ! C'est épouvantable. Et dans le même temps, un agriculteur local qui a démarré avec deux cents truies, en vingt ans, a pollué tout le secteur. Et il est parti en retraite avec un patrimoine entre vingt et trente millions de francs ! En quoi a-t-il fait profiter le pays de sa richesse ? Il a même utilisé les subventions pour faire des fosses à lisiers, il a empoché les primes maïs, qui sont la clé du système d'élevage industriel, en créant très peu d'emplois sur son exploitation. Deux choses auraient dû être faites : rendre la prime à l'herbe aussi attractive que la prime maïs et cesser de commissionner les vendeurs des firmes agro-alimentaires sur leurs volumes de vente d'engrais et de produits phytosanitaires. Mais il a fallu se battre parce qu'on nous disait que ce n'était pas à nous, élus, de nous en occuper. On a tellement discrédité la politique aussi d'une manière générale. Aujourd'hui on peut mettre l'intercommunalité au service du citoyen, au service d'un projet de développement territorial, on peut amener les gens à réfléchir ensemble sur ce qu'ils sont, vers où ils veulent aller, ce qu'ils peuvent devenir.

Jean-Claude Pierre : Les logiques de filières qui traversent un territoire comme celui de ce centre Finistère n'ont pas pris naissance sur ce territoire. Elles viennent d'ailleurs, elles sont imposées au territoire et ces logiques de filières obéissent à des logiques économiques qui sont des logiques d'économies d'échelles et qui n'ont rien à faire de la cohérence du territoire. L'objectif est de produire le maximum de biens dans un rayon le plus court possible pour des problèmes d'économie d'échelle au niveau du ramassage, pour des problèmes d'approvisionnement, pour des problèmes de surveillance sanitaire etc. Ces logiques de filières n'ont rien à voir avec un territoire qui conjuguerait donc cette loi de l'économie et aussi de l'écologie qui dit que « plus un territoire est diversifié par ces fonctions économiques, plus il est riche, plus il est stable ». Faire d'un territoire une région de mono activité porcine ou de mono activité volaille c'est préparer des lendemains qui déchantent. Un territoire comme celui-ci est à la fois rural et maritime. La spécialisation à outrance d'un territoire dans un système d'élevage « hors sol » basé sur le maïs est antinomique d'un développement rural comportant une filière de tourisme rural. Ceux qui ont imposé ce système à un territoire n'avaient pas comme finalité l'épanouissement dudit territoire, mais le maximum de richesses dans un minimum de temps, sur un minimum d'espace. Sur le plan culturel, que vaudrait un territoire sur lequel il n'y aurait plus que des élevages industriels et d'immenses champs de maïs ?

### Les leviers du pouvoir collectif sur un territoire

Cosmopolitiques : Vous avez donc commencé par une démarche de diagnostic participatif pourrait-on dire. Est-ce que dans certains secteurs vous disposiez de leviers d'action plus efficaces que pour l'agriculture ?

Thierry Burlot : Le territoire commercial et artisanal est intéressant mais non modernisé, en plein déclin. Sans le maintien ni la reprise des activités économiques artisanales et commerciales, on va à la catastrophe. La collectivité lance une opération de restructuration du commerce et de l'artisanat. Depuis quelques années, cela va nettement mieux avec la mise en place des zones d'activités, avec sept ateliers relais. On essaye de maintenir le dernier commerce en zone rurale pour permettre à chaque petit bourg de garder une supérette ou un point d'ancrage, un lieu public et privé. Toutes ces politiques commencent à porter leurs fruits. Par exemple, un jeune a commencé à fabriquer des vêtements sérigraphiés avec sa femme. On leur a proposé un atelier et aujourd'hui ils sont sept. Et certains sortent des ateliers relais pour créer leur propre entreprise dans les zones d'activités. Mais ils ne peuvent pas le faire dans le délai de vingt-trois mois, fixé par la réglementation actuelle, il faut compter quatre ans. Nous avons quand

même une grosse entreprise de menuiserie, bois, alu, qui emploie plus de cent cinquante personnes, et avec les vitrages à côté, une quarantaine d'emplois aussi. Et aussi le service après vente de Chaffoteau et Maury qui emploie une cinquantaine de personnes en moyenne annuelle, qui fournit des chauffe eaux dans le monde entier. Le site était en concurrence avec un site dijonnais et un site italien et c'est celui-ci qui a été maintenu, sans que la proximité des axes, comme on le croit souvent, soit un critère décisif. La communauté de communes a réussi à accompagner le commerce et la vie rurale, sa nécessaire restructuration. Je compte beaucoup sur l'évolution du commerce et de l'artisanat, pour créer des emplois. Notre chance pour l'intercommunalité, c'est qu'on était très pauvre ! Donc rien à partager, tout à faire ensemble, une zone d'activités intercommunale par exemple. Quand on voit le gâchis dans certaines communautés de communes à cause tout simplement de la jalousie : on ne voit même pas le projet global ! Le président de communauté de communes voisine vient de jeter l'éponge, parce qu'il a été harcelé par des divergences entre deux communes.

Cosmopolitiques : Vous mettez aussi en place un conseil citoyen. On a dû vous dire que cela risquait de tout compliquer, surtout dans le domaine économique où l'on dit toujours qu'il faut l'efficacité, les réseaux, la confidentialité parfois, etc. ?

Jean Claude Pierre : La démocratie participative doit avoir ses moyens d'expression et un rôle bien défini par rapport au politique. SI l'on veut mettre en place un partage équitable des richesses, un partage qui ne soit pas octroyé mais induit par le type de développement, il faut qu'il y ait aussi partage des responsabilités politiques en associant le maximum de citoyens aux décisions prises sur un territoire. Avec la Chambre d'Agriculture, nous les aidons pour sur la formation à l'informatique avec les cyber communes, pour les mettre en réseau, pour qu'ils apprennent à réfléchir ensemble. Le chantier peut être le plus avancé aujourd'hui de toutes les dix-huit pistes d'action que nous avons, c'est le conseil des citoyens. Pas d'ambiguïté, attention, il faut bien définir comment ce conseil de citoyen va fonctionner, comment cette démocratie participative se met en route à côté de la démocratie représentative ! Si il y a des ambiguïtés, on les payera cher plus tard.

Thierry Burlot : L'esprit du conseil citoyen c'est aussi de partager les décisions parce que c'est trop facile de dire que c'est de la faute de l'inter communauté ou de l'Europe dès que cela ne va pas. Nous voulons arriver à faire prendre conscience qu'on habite un territoire et qu'on doit arrêter de se comporter comme un consommateur du territoire pour devenir acteur de son développement. Les décisions sont prises par la communauté de communes ou par l'inter communauté mais aujourd'hui, le citoyen est

complètement perturbé. Il vote aux élections municipales et toutes les décisions se prennent à l'inter communauté. Quelle légitimité ont ces gens là pour décider pour nous? Les conseillers généraux n'ont plus de prise sur rien mais leur légitimité est extraordinaire parce qu'élus au scrutins universel direct... Il faudrait donc réformer les communes et les scrutins universels directs des EPCI mais en expliquant évidemment. La CABRI à Saint Briec gère tout sur le plan culturel, économique, transports etc. C'est le maire de Saint Julien, commune de 1500 habitants qui la dirige!

Cosmopolitiques: Mais tout le monde ne se préoccupe pas tout de suite de l'intérêt commun, chacun souhaite aussi que sa boutique tourne! Quels sont les leviers ou les méthodes d'organisation qui permettent de reconnaître cette exigence sans que ce soit destructeur pour le collectif?

Thierry Burlot: Ce qu'on a sans doute fait de mieux à la communauté de communes, c'est de construire un auditorium, un forum, parce qu'on a permis à des tas de gens de discuter, de se rencontrer dans une salle neutre, de qualité. C'est un lieu de médiation extraordinaire. Par exemple l'Université du Temps Libre vient de se créer avec deux cent quatre-vingts adhérents. L'auditorium est toujours plein pour des conférences diverses. Une dame a fait un film sur une « sage-femme » qui a mis au monde plein de bébés, une agricultrice. À la première séance, on a été obligé de refuser des gens car il n'y a que cent cinquante places et il a fallu faire une deuxième séance le soir même. L'auditorium fonctionne, c'est un lieu de convivialité, de connaissance, de partage. C'est ce qui fera que ce territoire deviendra citoyen, deviendra partagé. Nous avons acheté un moulin pour en faire la maison de la communauté de communes, le service administratif, un centre culturel (l'auditorium en fait partie), et comme nous avons pris la compétence, eau, assainissement ordures ménagères, c'est aussi devenu un centre technique.

La motivation est importante: la commission de l'eau a visité récemment le site de Cario que tout le monde connaît dans le pays mais il y avait pourtant encore quarante personnes, attentives. C'est un patrimoine commun, c'est à nous, c'est notre eau. On la protège, et on rend visibles les actions, le périmètre de protection. Vous boisez, vous entretenez, vous coupez, vous vendez du bois. Il y a les champignons, les noisettes, les mûres, pas traitées, on peut encore faire des confitures. C'est plein de petites choses comme ça. Tout cela, ce n'est pas rien! C'est un projet sur lequel on travaille depuis dix ans, et aujourd'hui sur la communauté de communes, on peut dire quasiment qu'il y a une « forêt communautaire »! Le voilà, le bien commun! Une propriété communautaire qui avoisine les cent hectares en tout. Tout ce projet local devrait être agréé « agenda 21 » national, nous l'espérons, parce que sinon je ne vois pas qui sera agréé!

## Produire le bien commun

Cosmopolitiques : C'est très important que vous insistiez sur cette maison commune, sur son existence matérielle et sur ses effets directs pour rendre visible le bien commun, comme pour la forêt. Dans votre diagnostic et dans vos lignes d'action, vous avez identifié les possibilités à explorer pour le tourisme. Ne craignez-vous pas de tomber dans les stéréotypes du développement touristique qui urbanise et détruit ses propres sites, ou d'entrer en conflit avec l'agriculture qui a d'autres exigences ? Comment peut-on associer des activités sur un tel territoire très concrètement ?

Jean-Claude Pierre : L'agence française d'ingénierie touristique (AFIT) cherche en France cinq ou six territoires qui s'engageraient dans une démarche systémique de développement durable. Pour nous, on ne peut pas faire de tourisme durable dans un pays productiviste, pour caricaturer. On ne peut pas faire du « tourisme durable », on ne peut faire que du « développement durable », dans lequel on peut redéfinir le tourisme. Ce n'est pas du tout la même chose.

La façade maritime de la communauté de communes est fabuleuse, un site absolument majestueux avec ses falaises. Avec un territoire de qualité comme celui-là, les gens qui viennent passer leurs vacances ici reviennent parce qu'ils peuvent se baigner dans des endroits magiques, les plages ne sont pas polluées, ils ont des chemins de randonnée, un arrière pays. Ici aussi on peut avoir un « grand site » dans trente ans, parce qu'on ne trouvera plus d'espaces littoraux comme ça en Bretagne. Quatre-vingts pour cent des personnes qui viennent en vacances sur la frange littorale ignorent l'arrière pays. Or, quinze ou vingt kilomètres vers l'arrière pays, ce n'est rien si on peut mettre en synergie et en réseau toute cette façade maritime et tous les sites de l'intérieur. Actuellement, rien n'est fait pour orienter les gens vers les petites ressources touristiques, toute cette multitude de moulins, de lavoirs, de gentilhommières, de fermes fortifiées, de chapelles, de manoirs etc. Les chemins de randonnées ne sont pas mis en réseau, chaque commune a fait le sien. Il n'y a pas de piste cyclable entre Saint Briec et Paimpol ni entre Guingamp et la côte, alors qu'il y a l'ancienne voie ferrée Guingamp-Plouha, l'emprise existe encore en grande partie de même que pour l'ancien chemin de fer Saint Briec-Paimpol. Il faut créer une unité dans la présentation des sites.

Thierry Burlot : La seule vision qui compte à l'extérieur, c'est la Bretagne dans sa globalité, il faut le reconnaître et la communication doit être faite sur cette base. Ensuite c'est la qualité du menu local, et là, il y a d'autres territoires pertinents.

Jean Claude Pierre : Notre méthode, c'est la suivante. D'abord, établir une synergie entre toutes les structures touristiques qui existent. Quel projet commun ? Ensuite quel logo, quelle identité pour le territoire ? Qui connaissait en France il y a vingt ans le pays de Loué ? Personne. Qui ignore en France aujourd'hui Loué ? Personne. Le Goëlo, lui, a mille ans d'existence. On est ici au « cœur du Goëlo », il faut savoir utiliser ce mot. Comment mettre en synergie tous ces réseaux, quel type de randonnées ? Vélo, pédestre ? Quel menu du terroir dans les restaurants ? Du saumon qui vient de Norvège comme actuellement ou un menu avec le coco paimpolais<sup>3</sup> ? Les porcs fermiers de l'Argoat sont en crise aujourd'hui, soixante éleveurs de porcs qui pourraient pourtant livrer ensemble un certain nombre de restaurants. La chaîne Logis de France lance partout en France « le menu du terroir ». Qu'est ce qu'on attend ici, dans le pays du Goëlo pour lancer le menu du terroir, repris par les restaurants de la région ? Les gens ne viennent pas ici pour aller dans un *fast-food*. Il faut donner à vivre des expériences, pour garder des images. Comment faire par exemple pour avoir un accueil à la ferme ? Parce qu'il faut que les ruraux bénéficient de ces retombées touristiques. Cela implique une signalétique de très grande qualité.

Cosmopolitiques : Vous montrez bien en fait que ce qu'on appelle « la mondialisation » fonctionne à la fois à la standardisation et à la mise en valeur de particularismes. Mais ne risquez-vous pas de rester cantonnés à ces valeurs du terroir, très localisées, sans évolution technique possible par exemple ou sans projet d'envergure vers l'extérieur ?

Jean-Claude Pierre : Tout se trouve relié en fait. Il faudrait par exemple que l'on enterre les lignes électriques dans les sites touristiques. EDF a la capacité d'enterrer des lignes, si les collectivités locales payent. Mais est ce que EDF ne serait pas intéressé par une opération plus emblématique et plus systématique en couplant l'enterrement des réseaux à des projets de promotion des énergies renouvelables et à des programmes ambitieux d'économies d'énergie ? Cela reviendrait à faire de ce territoire un laboratoire du développement durable en rapprochant des démarches qui peuvent paraître éloignées au départ les unes des autres mais qui sont en fait cohérentes.

Thierry Burlot : En tant que communauté de communes, nous voulons mettre en œuvre un commerce, un magasin, de type « service public de proximité » qui ferait du commerce équitable. La communauté de

<sup>3</sup> Le coco paimpolais est une variété de haricot, le seul produit agricole local bénéficiant d'une AOC.

communes, collectivité publique, peut accompagner les démarches en ayant toujours à l'esprit qu'il faut qu'elle soit partagée et qu'elle rentre dans une filière durable localement. Favoriser la

commercialisation des produits réalisés par des paysans du Guatemala ou du Nicaragua, c'est bien. Mais le commerce équitable avec les paysans d'ici, ça n'existe pas ! Autre exemple, la coopération décentralisée. Nous avons mis en place une somme par habitant et par an pour la coopération décentralisée. Nous avons développé des partenariats avec une commune de Madagascar, en Roumanie et puis en Pologne, nous sommes allés là-bas, ils sont venus ici. C'est une vraie bouffée d'oxygène pour un territoire comme le notre, ces rencontres nous ont apporté énormément.

Jean-Claude Pierre : Sur ce territoire, un certain nombre de producteurs font des productions de qualité. Mais, à de rares exceptions près, ces agriculteurs qui sont de bons producteurs ne sont pas de bons vendeurs. On ne peut pas être bon partout et d'ailleurs, ils n'ont pas été formés à la commercialisation de leurs produits. Comment faire pour valoriser localement ces produits de qualité du terroir et viser par exemple la restauration publique. L'intendant de tel collège, de tel lycée ou de telle maison de retraite ne va pas acheter à un monde atomisé de fournisseurs. Si les clients doivent prendre leur voiture pour aller chercher la charcuterie chez Pascal, les légumes chez Monique et les patates chez Michel, ce n'est pas tellement cohérent avec le développement durable, tous ces kilomètres en voiture !

Nous visons dans ce magasin les produits bio, locaux et externes mais aussi les produits de l'agriculture durable locale, des producteurs qui sont à 90 % bio, avec des produits durables bien identifiés (d'où vient le fournisseur, sa photo etc.) et les produits du commerce équitable mondial sous le même toit. La communauté de commune a permis aussi l'installation de la plus grosse coopérative bio de l'Ouest sur la communauté de communes, «les maraîchers Bretons» à Plouha.

Nous faisons de la micro économie mais on ne peut pas changer un territoire à partir d'initiatives isolées les unes des autres. Le développement durable implique qu'on y impulse des initiatives complémentaires les unes des autres et que l'on agisse de manière systémique et cohérente sur la production, la consommation, l'aménagement, l'épargne: tout se tient. Nature et Culture cherchait un territoire avec une échelle pertinente, susceptible de devenir une véritable «laboratoire du développement durable». Le choix de la communauté de communes du cœur du Finistère vient de là. Il faut dire que la communauté de communes avait déjà pris des initiatives dans ce sens durable, avec ce souci de prendre en main son destin. Et en premier lieu en reprenant la gestion de l'eau, bien commun par excellence.

*Entretien réalisé par Dominique Boullier.*

## ■ « Le Goëlo, terre d'avenir », un projet pour la communauté de communes de Lanvollon-Plouha (Côtes d'Armor)

Extraits du document publié par Nature et Culture, « Le Goëlo, terre d'avenir ».

### Methodologie de la concertation

#### Un lancement officiel de la démarche

À l'occasion de l'assemblée générale des 10 ans de la Communauté de communes de Lanvollon-Plouha en mai 2000, les élus, avec le concours de Nature et Culture, ont invité la population et les acteurs socio-économiques locaux à débattre sur l'avenir de leur territoire. 250 personnes ont assisté aux échanges vifs et constructifs qui se sont alors déroulés, portant notamment sur les manières de réconcilier économie et écologie afin d'inscrire le développement local dans une logique de développement durable.

#### Des conférences-débats pour sensibiliser la population

Dans la continuité de cette assemblée générale, Nature et Culture a organisé trois forums intitulés « Réconcilier économie et écologie pour un développement durable du territoire ». Chacun d'eux était précédé de la présentation d'un diaporama mettant en exergue les limites d'un modèle de développement basé seulement sur le profit, mais aussi et surtout présentant des alternatives concrètes relevant du développement durable, en France et en Europe. Ces conférences ont

touché un large public, facilitant la constitution d'un fichier de « personnes-ressources ».

#### La constitution d'un « noyau dur »

En marge des conférences, de nombreuses rencontres individuelles ont permis de sensibiliser des personnalités locales (élus, responsables associatifs, leaders syndicaux...).

#### La sensibilisation des élus et du personnel

Une présentation du projet a été organisée spécialement à l'adresse des élus ainsi que des personnels techniques et administratifs de la Communauté de communes de Lanvollon-Plouha. Ces réunions ont favorisé leur implication dans le projet.

#### Un rapprochement avec le Pays de Guingamp

Bien qu'étant encore peu structurés, les « pays » vont prendre de plus en plus d'importance dans les années à venir.

#### La réalisation d'un diagnostic de territoire

En parallèle avec la recherche et l'identification de personnes ressources sur le terrain, nous avons effectué un travail d'étude et élaboré un diagnostic de territoire qui montre les atouts et faiblesses du Goëlo au regard des critères du développement durable.

#### La mise en place d'ateliers

Les approches de concertation se déroulent le plus souvent de manière thématique (on parle de l'eau, des déchets, des paysages, de l'agriculture...) alors que le développement durable implique une démarche systémique, « décloisonnée ». Nous avons organisé trois ateliers de travail intitulés « aménager », « produire » et « consommer »

dans la logique du développement durable.

Ces ateliers se sont déroulés en deux temps :

éléments du diagnostic de territoire

propositions concrètes d'actions à engager ou à développer.

Ces ateliers ont touchés au total environ 140 personnes.

#### Une réunion générale sur les pistes d'actions

Les ateliers ont mis en lumière une trentaine de pistes d'actions susceptibles d'être réalisées, dont dix-huit pistes d'actions ont finalement été retenues.

#### Une présentation générale en Conseil communautaire

Nous avons présenté la démarche à l'ensemble des élus de Lanvollon-Plouha, dans le cadre d'un conseil communautaire, avec un débat.

#### La distribution de l'ouvrage à tous les foyers de la Communauté de communes

Afin d'asseoir le caractère endogène de la démarche et de prolonger la mobilisation des acteurs locaux, « Le Goëlo, terre d'avenir » a fait l'objet d'une distribution gratuite auprès des quelques sept mille foyers de la Communauté de communes de Lanvollon-Plouha et au-delà.

#### Un partenariat avec la presse

En plus des visites de terrain, la presse locale a été sollicitée pour l'appel aux réunions et ateliers de travail.

#### Des organismes et personnes extérieurs

Certaines missions ou certains thèmes ont été abordés avec l'aide de partenaires extérieurs, scientifiques, auteurs, spécialistes divers.